Allocution prononcée par Denis MATHEN, Gouverneur de la province de Namur à l'occasion des vœux au personnel provincial

Namur - Palais provincial - vendredi, le 23 janvier 2015

Monsieur le Président du Conseil provincial,

Madame la Commissaire d'arrondissement,

Monsieur le Président du Collège provincial et Mesdames et Monsieur les Députés provinciaux,

Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux,

Monsieur le Directeur général,

Monsieur le Directeur financier,

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs généraux,

Messieurs les Commissaires divisionnaires,

Mesdames et Messieurs les Chefs de Cabinet,

Mesdames et Messieurs les Directeurs,

Mesdames et Messieurs,

Il y a déjà huit ans de cela, lors de mes premiers vœux aux *Forces vives* de notre province, je m'étais amusé à me comparer à … *Charlie* (hé oui déjà …) mais pas du tout celui qui tient aujourd'hui le haut de la page et qui fait les *Unes*, mais à l'enfant qui dans le film de Tim Burton, découvrait émerveillé l'intérieur, pour lui impénétrable jusque-là, d'une chocolaterie fabuleuse et onirique.

Certes, j'étais déjà à l'époque moins ingénu que Charlie et ses dix printemps ; j'étais moins innocent que lui face aux facéties de la vie mais je n'en étais pas moins fort peu au fait du fonctionnement interne de notre chocolaterie provinciale même si je connaissais par cœur les saveurs de quelques-uns de ses services phares ou de ses productions vedettes.

Tranquillisez-vous, je ne souhaite pas esquisser devant vous ce midi un improbable scénario pour ce qui serait le retour de *Charlie* dans la chocolaterie, … 8 ans après ou la … revanche du cacao.

Cependant, à mieux connaître le fonctionnement de l'enchevêtrement des tuyaux, des cuves et des fontaines de chocolat, on en apprécie sans doute mieux la gamme des spécialités proposées mais on se prend aussi à concevoir quelques idées personnelles pour une éventuelle autre organisation, pour de nouveaux métiers qui viendraient épauler les confiseurs de la maison, pour de nouveaux parfums ou de nouvelles recettes de pralines ou de bouchées, pour un réaménagement de certains locaux de la chocolaterie, pour une diversification de ses produits.

Néanmoins, dans cette chocolaterie provinciale, je ne suis que *Charlie* et pour caresser l'espoir que l'une ou l'autre de mes idées prenne forme, soit suivie d'effets, soit reprise et fructifie ou commence simplement à percoler dans d'autres esprits, il me faut d'abord convaincre, tantôt les quatre *Willy Wonka* du Collège provincial, tantôt le *Oompas-Loompas* en chef qu'est le Directeur général, de temps en temps aussi les 37 écureuils qui se réunissent dans la salle du Conseil provincial pour séparer le bon grain de l'ivraie, voire tous ceux-là simultanément.

Et croyez-le bien, les jeux ne sont jamais faits à l'avance.

Ainsi les trois idées concrètes en matière d'innovation publique que j'avais lancées tels des ballons d'essai l'année dernière dans ces mêmes circonstances, n'ont pas encore eu l'heur de convaincre le panel des goûteurs invités à les éprouver.

Je profite donc de ce retour aux ateliers du chocolatier pour vous dire que je peux veiller à améliorer la qualité de la ganache de mes suggestions gourmandes mais qu'il ne vous est pas interdit non plus de proposer d'initiative d'en enrichir la nougatine.

Pour connaître l'intérêt d'une recette, il faut d'abord l'avoir expérimentée et c'est dans le mélange des idées et le frottement des audaces que naissent parfois les projets les plus inattendus, les solutions les plus créatives, les opportunités que l'on ignorait, aptes à nous aider à aborder les nouveaux défis.

Car Mesdames et Messieurs, pour revenir quelques instants sur l'institution provinciale elle-même, les défis ne manquent pas et ils nous rappellent que notre propre fonctionnement est certes d'abord ce que nous en faisons mais qu'il est aussi, et ô combien, tributaire de contingences extérieures, de grands mouvements transversaux ou de tendances qui nous échappent mais qui, dans le même temps, nous impactent déjà ou nous impacteront indubitablement et dans une très grande mesure dans les années qui viennent.

L'importance croissante de l'usage des banques de données et l'émergence d'une société des métadonnées (ces données qui renvoient de manière potentiellement infinie à d'autres qu'elles croisent et complètent) et des méga-données (ou *big data*, ce nouveau domaine de la technologie qui aborde le traitement et l'exploitation rapide de volumes incroyablement élevés de données) créent d'ores et déjà une sorte de matrice d'informations interactives et interagissantes jusque dans notre environnement quotidien, ce qui veut dire également jusque dans notre environnement professionnel.

La province et les données qu'elle génère ou qu'elle traite sont donc bel et bien incluses dans cette matrice très peu virtuelle. (Monsieur le Directeur général, vous allez voir que tout à l'heure certains vont vous appeler *Neo*).

Ceci n'est pas et ne sera pas sans influence sur notre propre fonctionnement, sur nos métiers, sur nos projets, sur nos interactions avec les autres niveaux de pouvoirs, avec les autres acteurs de la société comme avec le citoyen.

Nous devrons par la même occasion nous habituer à dire adieu à l'oubli, au pardon technologique ou à nos tentations d'évasion et il n'y a plus guère que dans nos souvenirs d'enfants que subsisteront nos refuges secrets qui nous enlevaient quelques instants du monde tonitruant.

Second élément exemplatif : les nouvelles perspectives d'organisation du temps de travail et les changements conceptuels, sociologiques voire moraux ou philosophiques que ceux-ci induisent.

Les observateurs avertis sont unanimes, 2015 et les années qui se profilent, verront nos modes de vie se métamorphoser, et pas seulement nos vies privées, mais bien évidemment également notre vie professionnelle.

Ainsi, les conceptions de notre rapport à notre emploi et à notre employeur s'en trouveront chamboulées ; les procédures devraient se simplifier, les évaluations pourraient certes se généraliser mais aussi s'alléger et aller à l'essentiel ; les rythmes de travail vont en être bouleversés.

Ces éléments se conjuguant à un changement fondamental de la pyramide des âges (qui tend de plus en plus à présent à devenir un menhir ou un obélisque) et à la révolution numérique dont je viens de parler, il devrait en découler d'autres conséquences automatiques sur la structuration de la ligne hiérarchique au sein de l'entreprise ou de l'institution comme sur l'organisation de notre société des loisirs.

Pour combien de temps encore le bureau restera-t-il l'archétype conceptuel du poste de travail ?

Et puis, sachant qu'un poste de police est en endroit où l'on vient porter plainte ; qu'un poste de douane est un endroit où l'on dit souvent n'avoir rien à déclarer et un poste de secours un endroit où on se rend quand on est blessé ou malade, je me suis souvent demandé pourquoi diable on s'entêtait à appeler le bureau « poste de travail » ?

Trêve de plaisanteries.

Ainsi que je l'ai proclamé vendredi dernier ici même dans un autre cadre, la province est ancrée dans un contexte spatio-temporel à l'échelle mondiale et dès lors, logiquement, l'administration provinciale n'y échappe pas non plus.

Michel AUDIARD glissait un jour dans la bouche d'un acteur d'un film dont il avait écrit les dialogues que « *gouverner ne consiste pas aider les grenouilles à administrer leur mare* »[1] .

---

[1] Michel AUDIARD, dialogue du film français « *Le Président* ».

Rien n’est plus vrai et compte tenu de cette évidence, convenons ensemble que l'efficacité de l'action provinciale ne pourrait ou ne peut se mesurer et se résumer aux mètres de banderoles déployées qui en arborent le logo lors de manifestations ou au nombre de flyers qui y sont distribués, estampillés de notre lion, noir, jaune, rouge, à la gueule hurlante.

Elle se mesure à l'aune de la valeur ajoutée des projets qu'elle soutient ou initie ; à la satisfaction des citoyens face à son travail ; aux dynamismes économiques, sociaux, culturels, associatifs dont elle permet l'émergence, la subsistance ou la croissance dans les domaines qu'elle aura identifiés comme prioritaires pour le développement du territoire sur lequel elle exerce ses missions comme pour le bien-être de ses habitants.

Elle se mesure en outre à sa capacité de s’adapter aux évolutions, d’où que celles-ci proviennent, et à sa capacité à vaincre, de l’intérieur, notre propension naturelle à opposer a priori une résistance au changement.

Elle s’apprécie enfin en regard de ses aptitudes à rebondir et à saisir les occasions qui se présentent.

Pour ce faire, et je sais que je n'ai pas à vous convaincre sur ce point, les transformations de notre institution doivent résolument se conjuguer aux ambitions d'ouverture au monde et aux appétits d’autres horizons, porteurs de nouvelles promesses. La province est un orchestre symphonique dont le diapason est la société en mutation dans laquelle nous évoluons.

Mesdames et Messieurs,

Considérez mon message comme viscéralement positif.

Car même s’il est inéluctable que nous ne travaillerons plus demain (et surtout après-demain) de la manière qu’aujourd’hui, les évolutions que j’ai mises en avant et leurs conséquences sont à considérer non comme des sources d’angoisse mais comme autant de perspectives d’amélioration, de remise en cause salutaire, de progrès, de nouvelles raisons d’apporter du sens à notre travail et à nos engagements, et tout bonnement, d’apporter du sens à l’institution provinciale elle-même.

De toute façon, qui peut encore réellement penser que nous travaillons aujourd’hui de la même manière que nous le faisions hier et avant-hier ?

***

Mesdames et Messieurs,

Nous souffrons malheureusement parfois encore de nos jours, du fait que si, un peu partout aux quatre coins du monde, la province est cette partie du territoire que l'on doit traverser pour aller à la capitale, cette dernière ne lui sait que très rarement gré de lui servir ainsi de noble vestibule un rien complaisant et est généralement plus prompte à la considérer davantage comme un vulgaire marchepieds ou au mieux, un utile faire-valoir. Elle oublie ainsi que sans corps point de tête et que sans province point de capitale.

Sans sombrer dans l'angélisme, je peux affirmer que ce triste destin n'est heureusement pas celui que nous connaissons chez nous, dans nos relations avec notre capitale régionale.

Au travers d'institutions, telles que le BEP, les autres intercommunales, le CHR, le centre culturel ; au travers de projets comme la *Cité des métiers* ou le *Pôle académique namurois* ; au travers de dynamiques telles que les partenariats ou la réforme de la sécurité civile, pour ne prendre que ces quelques exemples, les responsables politiques successifs, quelles que soient les majorités, ont toujours perçu, de part et d'autre, l'intérêt et même l'évidence qu'il y avait à travailler ensemble.

C'est dans cette voie que nous devons tous nous investir résolument : celle de la collaboration (dans son sens premier évidemment), de la concertation, de la coopération et du respect mutuel dans l'écoute et les échanges. Et ce qui vaut pour le local vaut aussi selon moi pour tous et entre tous les autres niveaux de pouvoir.

Les institutions doivent toujours être des outils, rarement des enjeux, jamais des otages.

Alors avec une audace, un optimisme et un enthousiasme inversement proportionnels à la maigreur de ceux que tous les marchands de terreur voudraient nous laisser, soyons fiers de qui nous sommes, de ce que nous faisons, de pourquoi et de comment nous le faisons et tentons de garder allumée au fond de nous la lampe d'Aladin de notre enfance pour mieux guider tous les *Charlie* de la terre dans les méandres de notre merveilleuse et prometteuse chocolaterie provinciale.

Meilleurs vœux à vous tous pour cette année 2015 !